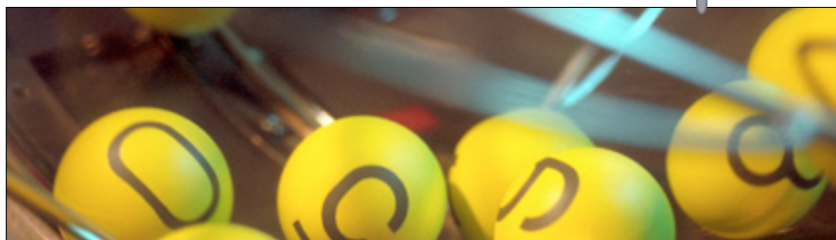


PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2013-2015



de Loto-Québec





Selon l'article 2 de la loi, le développement durable s'entend d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il s'appuie sur une vision à long terme prenant en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

Définition du développement durable



Table des matières

Mot du président et chef de la direction	4
Mot de la vice-présidente au jeu responsable	6
Mot explicatif sur la prolongation du Plan d'action de développement durable	8
Tableau synoptique des actions du Plan d'action de développement durable	9
Plan d'action de développement durable 2013-2015	
• Informer, sensibiliser, éduquer, innover	10
• Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement	13
• Produire et consommer de façon responsable	16
• Répondre aux changements démographiques	22
• Sauvegarder et partager le patrimoine collectif	26
• Favoriser la participation à la vie collective	29



C'est avec fierté que nous présentons notre Plan d'action de développement durable 2013–2015, qui se veut une transition jusqu'à la prochaine stratégie gouvernementale en la matière. Au cours de ces deux années, nous nous consacrerons à faire avancer trois dossiers clés, soit la performance environnementale, l'engagement de nos parties prenantes et l'optimisation de nos actions en matière de jeu responsable.

A handwritten signature in black ink that reads "Gérard Bibeau". The signature is fluid and cursive.

Gérard Bibeau,
président et chef de la direction

Mot du président et chef de la direction

Depuis quelques années, le développement durable émerge comme un mouvement qui permet de répondre aux différentes pressions environnementales, sociales et économiques auxquelles nous sommes confrontés. Positive, cette vague de fond amène de plus en plus d'organisations à revoir tant leur ligne de pensée que leur façon d'agir, et Loto-Québec s'est empressée de prendre cet engagement.

En 43 ans d'existence, la Société a démontré à plusieurs reprises sa volonté et sa capacité à s'adapter aux changements. Notre premier plan d'action de développement durable, couvrant les années 2008-2013, et les résultats obtenus en témoignent d'ailleurs parfaitement. Depuis 2008, nous avons réalisé de nombreuses initiatives pour faire vivre le développement durable dans l'ensemble de l'organisation. Que ce soit par la formation des gestionnaires, la réduction de la taille de nos billets de loterie, l'approvisionnement responsable ou encore la mise en place du compostage dans six de nos établissements, son intégration à nos pratiques d'affaires se fait graduellement, mais concrètement.

Toutes les organisations ont des enjeux auxquels elles font face et, à Loto-Québec, les répercussions du jeu sont sans contredit l'un des nôtres. En tant que société de jeux de hasard et d'argent, notre défi de tous les jours est de conjuguer nos missions économique et sociale.

Fournir des espaces de jeu sains et sécuritaires fait partie intégrante de notre mandat, et nos mesures de jeu responsable vont d'ailleurs déjà bien au-delà de l'interdiction d'accès et de vente aux personnes de moins de 18 ans. Dès mon entrée en fonction, j'ai tenu à créer une vice-présidence consacrée au jeu responsable. À cet effet, j'aimerais souligner l'arrivée à Loto-Québec de Dre Guylaine Rioux, qui occupe le poste de vice-présidente de cette nouvelle unité depuis septembre 2012. Cette entité chapeaute également les responsabilités liées au développement durable et à la concertation et aux relations avec la communauté, ce qui favorisera l'arrimage entre ces secteurs qui, à mes yeux, sont indissociables.

Ainsi, qu'il soit question de développement durable ou de jeu responsable, un objectif demeure : toujours considérer ces enjeux dans nos décisions et dans nos pratiques. Pour ce faire, et comme démontré dans ce plan, nous visons une meilleure intégration en amont de ces grands principes dans notre planification et nos stratégies ainsi que dans la mise en place d'actions concrètes sur le plan opérationnel. À terme, ce nouveau plan d'action de développement durable permettra à Loto-Québec d'enrichir sa contribution à la collectivité québécoise.



La démarche de développement durable s'implante progressivement dans l'organisation. Nous devons poursuivre l'arrimage entre la réalité de nos unités corporatives et d'affaires, et nos initiatives de développement durable. Nous souhaitons – et devons – adapter nos pratiques de façon à maintenir les plus hauts standards, notamment en matière de jeu responsable.

Guylaine Rioux

Guylaine Rioux,
vice-présidente au jeu responsable

Mot de la vice-présidente au jeu responsable

C'est avec plaisir que je me suis récemment jointe à l'équipe de Loto-Québec à titre de vice-présidente au jeu responsable. Dès mon entrée en fonction, j'ai replongé 40 ans en arrière et pris connaissance de toutes les mesures que la Société a mises en place depuis sa création pour encourager les comportements de jeu sains.

Au fil du temps, l'organisation a posé d'importants jalons pour conjuguer ses missions économique et sociale, et l'un des grands défis que j'entrevois dans les années à venir s'avère justement de renforcer cet engagement qui nous permet de continuer à agir concrètement pour notre collectivité.

C'est donc sous le signe de la continuité que nous voulons enraciner le jeu responsable dans notre culture organisationnelle et accroître la portée des initiatives de Loto-Québec en la matière. La création d'une nouvelle vice-présidence offre une occasion parfaite de revoir nos pratiques de jeu responsable, de les améliorer et d'en évaluer la portée. Durant les deux prochaines années, nous concentrerons nos efforts à favoriser l'accessibilité à l'information et à sensibiliser l'ensemble de la population afin qu'elle continue d'adopter des comportements de jeu sains. Notre leadership en jeu responsable se traduira également par une valorisation de nos relations avec nos parties prenantes afin de mieux comprendre leurs enjeux et d'engager avec elles un dialogue constructif.

Outre nos actions à caractère économique et social, nous veillerons aussi à améliorer notre performance environnementale. L'efficacité énergétique sera à l'honneur, particulièrement dans la réalisation de nos projets immobiliers de grande envergure, pour lesquels nous nous inspirerons des meilleures pratiques dans l'industrie. Nous accorderons aussi une grande attention à l'approvisionnement responsable en approfondissant notre collaboration avec nos différents partenaires et fournisseurs. Nous comptons notamment continuer à intégrer des critères environnementaux et sociaux dans nos appels d'offres de produits et dans l'octroi de nos commandites.

La démarche de développement durable s'implante progressivement dans l'organisation. Nous devons poursuivre l'arrimage entre la réalité de nos unités corporatives et d'affaires, et nos initiatives de développement durable. Nous souhaitons – et devons – adapter nos pratiques de façon à maintenir les plus hauts standards, notamment en matière de jeu responsable, et à demeurer un important moteur économique pour la collectivité québécoise. Cette démarche demande la collaboration de tous. C'est ensemble que nous pourrions développer le Loto-Québec de demain.

Mot explicatif sur la prolongation du Plan d'action de développement durable



Le gouvernement du Québec a autorisé par décret (n° 136-2012) le report de l'exercice de révision de la Stratégie gouvernementale de développement durable au 31 décembre 2014. En conséquence, la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 est prolongée jusqu'à l'adoption d'une stratégie révisée.

Le Plan d'action de développement durable 2008-2013 de Loto-Québec a été reconduit jusqu'au 31 mars 2015 avec des modifications qui ont été intégrées directement au texte. Le plan actualisé s'inscrit dans la continuité, alors que les changements apportés s'inscrivent dans un esprit de consolidation et d'approfondissement de notre compréhension de l'application du développement durable pour notre organisation.

Deux actions touchant la culture et deux autres concernant la performance globale de l'organisation étaient redondantes. Ces quatre actions ont donc été reformulées afin de n'en faire que deux, ce qui réduit le nombre total d'actions de 14 à 12 dans le Plan 2013-2015.

Tableau synoptique des actions du Plan d'action de développement durable

Actions stratégiques

- Optimiser l'intégration du jeu responsable dans l'ensemble de l'organisation
- Susciter l'innovation organisationnelle et la collaboration intersectorielle dans l'organisation
- Structurer l'engagement des parties prenantes

Actions opérationnelles

- Mener des activités contribuant à la sensibilisation des employés au développement durable
- Mener des activités de formation contribuant à l'intégration du développement durable au sein des activités de la Société
- Véhiculer la démarche et les réalisations de la Société en matière de développement durable auprès des parties prenantes externes
- Contribuer à l'amélioration de la gestion responsable des organisations par le partage des expériences de la Société
- Gérer les programmes de promotion de la santé de la Société dans une optique d'amélioration continue
- Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique administrative pour un gouvernement écoresponsable
- Consolider et adapter les initiatives mises en place visant la prise en compte des principes de développement durable dans le programme de commandites en fonction des différentes réalités des régions et des organisateurs d'événements
- Accroître l'efficacité des ressources humaines de la Société en favorisant la mobilisation des employés
- Revoir les programmes de soutien de Loto-Québec aux arts visuels et de la scène afin d'en augmenter les bienfaits auprès de ses parties prenantes

Informer, sensibiliser, éduquer, innover (orientation stratégique prioritaire)

Objectif gouvernemental 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre

Le succès d'une démarche de développement durable au sein d'une organisation est directement lié à son appropriation par les gestionnaires, employés et partenaires. Expliquer le sens et la portée de notre démarche de développement durable permet à ces acteurs de participer activement à l'évolution de nos pratiques. La formation permet aux employés et aux secteurs concernés d'intégrer les principes du développement durable dans leur quotidien. Loto-Québec s'est également donné pour objectif de favoriser le partage des meilleures pratiques avec différentes organisations, publiques ou privées, et différents groupes de travail.



Objectif
organisationnel

Favoriser l'appropriation du développement durable par les employés dans une perspective de gestion du changement

Action **1** Mener des activités contribuant à la sensibilisation des employés au développement durable

Gestes

- Réaliser des conférences et des présentations sur le thème du développement durable
- Réaliser des campagnes et des événements thématiques sur des sujets en lien avec les activités de développement durable de la Société
- Diffuser des capsules d'information sur le développement durable

Indicateur

- Taux d'employés joints par les activités de sensibilisation à la démarche de développement durable

Cible

- 80 % des employés joints d'ici 2015

Action **2** Mener des activités de formation contribuant à l'intégration du développement durable au sein des activités de la Société

Gestes

- Élaborer un parcours de formation en développement durable
- Former les employés des secteurs visés sur différentes thématiques liées au développement durable

Indicateur

- Taux des employés des secteurs visés ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités courantes

Cible

- 60 % des employés des secteurs visés ayant une connaissance suffisante du concept pour le prendre en compte dans leurs activités courantes d'ici 2015

Objectif
organisationnel

Assurer le rayonnement des expériences et des compétences en développement durable de la Société auprès des parties prenantes

Action **3** Véhiculer la démarche et les réalisations de la Société en matière de développement durable auprès des parties prenantes externes

Gestes

- Publier dans le rapport annuel de gestion de la Société les progrès de la démarche de développement durable de Loto-Québec en diffusant les résultats des indicateurs de performance administrative et l'état d'avancement du Plan d'action de développement durable 2013-2015
- Diffuser périodiquement un bilan de responsabilité sociétale de Loto-Québec
- Présenter la démarche de développement durable et les réalisations sur le site web de Loto-Québec, dans des publications spécialisées et sur différentes tribunes

Indicateur

- Parties prenantes externes jointes par les activités de rayonnement liées au développement durable à Loto-Québec

Cible

- Participation à au moins trois activités de rayonnement par année (conférences, publications, partenariats, etc.)

Action **4** Contribuer à l'amélioration de la gestion responsable des organisations par le partage des expériences de la Société

Geste

- Participer à des groupes de travail afin de contribuer à l'évolution du domaine du développement durable des organisations au Québec

Indicateur

- Projets auxquels la Société participe

Cible

- Participation à au moins un groupe de travail externe en matière de développement durable

Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement

Objectif gouvernemental 4

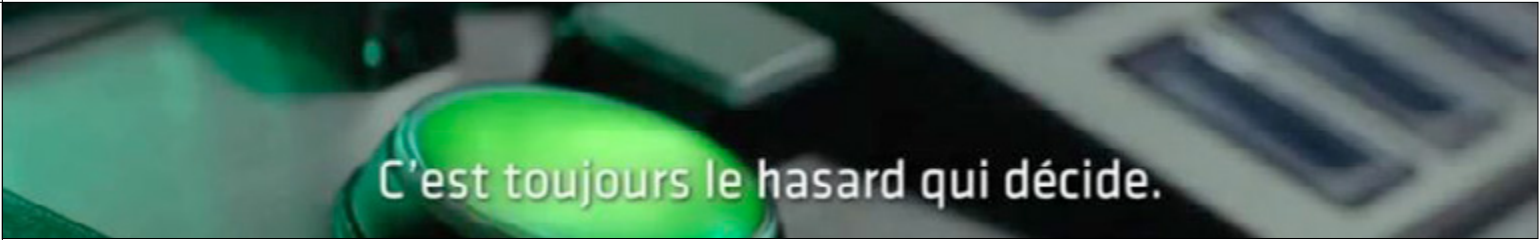
Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Le développement durable, par définition, ne peut se concevoir sans la prise en compte intime des principes de prévention et de précaution. À cet égard, l'amélioration de la santé, de la sécurité et du mieux-être de l'ensemble de la collectivité fait partie des préoccupations de Loto-Québec dans ses relations avec sa clientèle et son personnel.

Au bénéfice de sa clientèle, Loto-Québec s'intéresse depuis longtemps aux conséquences sociales des jeux de hasard et d'argent et place le jeu responsable en tête de ses priorités en favorisant les comportements de jeu sains. Elle entend poursuivre sa mission économique tout en assumant pleinement ses responsabilités sociales.

Au bénéfice de ses employés, la Société s'engage à leur offrir un milieu de travail sain et à mettre à leur disposition un programme de promotion de la santé et de bonnes habitudes de vie.

Ce faisant, Loto-Québec entend contribuer à l'établissement d'une culture de la prévention et de l'amélioration continue.



Objectif
organisationnel

Établir un juste équilibre entre une approche responsable et une gestion commerciale dynamique

Action **5** Optimiser l'intégration du jeu responsable dans l'ensemble de l'organisation

Gestes

- Consolider la mise en place de la Vice-présidence au jeu responsable
- Sensibiliser la population et les joueurs aux comportements responsables en matière de jeu
- Enraciner le jeu responsable dans la culture organisationnelle
- Cartographier les processus liés au jeu responsable
- Optimiser nos pratiques de jeu responsable par une démarche d'amélioration continue

Indicateurs

- Portée des campagnes de sensibilisation
- Taux d'employés sensibilisés
- Proportion des programmes évalués

Cibles

- Cibles des campagnes de sensibilisation
- 100 % des employés sensibilisés
- À définir à la suite de la cartographie



LA SANTÉ AU PROGRAMME

PROMOTION DE LA SANTÉ DES EMPLOYÉS DE LOTO-QUÉBEC

Objectif
organisationnel

Favoriser la prévention et les conditions associées à la santé par l'implantation d'une « culture santé » au sein de la Société

Action **6**

Gérer les programmes de promotion de la santé de la Société dans une optique d'amélioration continue

Gestes

- Poursuivre le déploiement des divers programmes et services en matière de promotion de la santé auprès des employés
- Recenser les divers services de promotion de la santé offerts aux employés au sein de l'entreprise
- Cibler les améliorations à apporter aux diverses initiatives afin d'optimiser l'offre de service en matière de promotion de la santé

Indicateur

- Portrait global des services en matière de promotion de la santé

Cible

- Bilan des services en matière de promotion de la santé au sein de la Société et des pistes d'amélioration afin d'optimiser l'offre de service

Produire et consommer de façon responsable (orientation stratégique prioritaire)

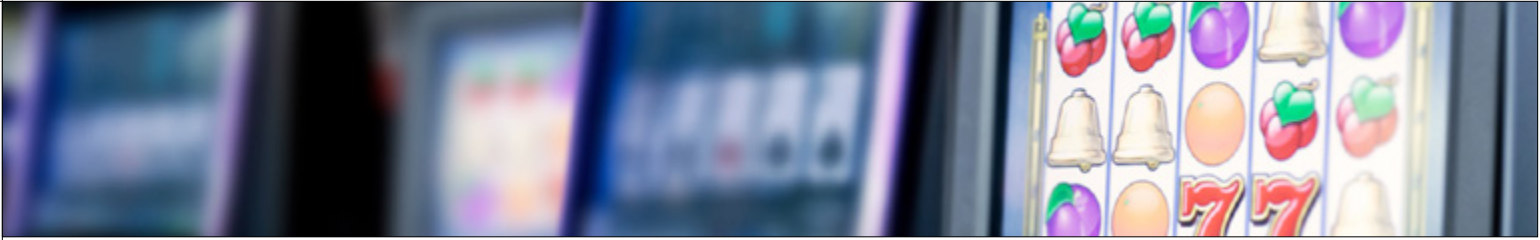
Objectif gouvernemental 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux

En adhérant à des choix de consommation responsable, Loto-Québec souhaite réduire les impacts environnementaux et sociaux de ses activités afin de contribuer au projet de société qu'est le développement durable.

Pour ce faire, la Société a déjà réalisé de nombreuses interventions en intégrant de nouveaux critères dans ses processus d'approvisionnement, en favorisant l'adoption de nouvelles habitudes de transport et en assurant une gestion efficace et responsable de ses opérations, de ses infrastructures et des événements qu'elle soutient ou organise.

Dans ces domaines, Loto-Québec entend poursuivre sa collaboration avec d'autres organisations afin de concevoir de nouveaux outils et intégrer les meilleures pratiques d'approvisionnement responsable.



Objectif
organisationnel

Assurer la mise en application des mesures de la Politique administrative pour un gouvernement écoresponsable au sein de la Société

Action 7

Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique administrative pour un gouvernement écoresponsable

Action 7.1

Poursuivre la démarche d'approvisionnement responsable

Gestes

- Approfondir la démarche d'intégration des principes de développement durable au processus d'acquisition
- Favoriser l'utilisation des outils d'aide à la décision créés pour les approvisionneurs et les requérants internes
- Accentuer la collaboration avec nos fournisseurs afin d'améliorer notre performance en approvisionnement responsable
- Mettre à jour le plan d'approvisionnement responsable

Indicateur

- Proportion d'appels d'offres de produits évalués, à l'exclusion des appels d'offres pour les produits alimentaires et les services, afin de vérifier la possibilité d'y intégrer des critères d'approvisionnement responsable

Cible

- 100 % des appels d'offres évalués afin de vérifier la possibilité d'y intégrer des critères d'approvisionnement responsable



Action **7.2** Gérer dans une perspective d'amélioration continue le système de gestion environnementale des infrastructures de la Société

Gestes

- Maintenir et mettre à jour les certifications afférentes à différents programmes de gestion environnementale des bâtiments pour l'ensemble des actifs
- Actualiser le portrait de la performance énergétique du parc immobilier de la Société et cibler des possibilités d'amélioration
- Actualiser le portrait de la performance de la Société dans le domaine de la gestion des matières résiduelles et cibler des possibilités d'amélioration
- Réaliser les plans de modernisation du Casino du Lac-Leamy, du Centre informatique Pierre-De Coubertin et des bureaux de Québec en assurant l'amélioration de la performance environnementale des édifices

Indicateurs

- Évolution du portrait des certifications pour l'ensemble des établissements déjà certifiés au 1^{er} avril 2013
- Nombre d'édifices ayant subi un audit énergétique entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2015
- Nombre d'édifices ayant subi une caractérisation des matières résiduelles entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2015
- Avancement des projets de modernisation dans les édifices concernés

Cibles

- Maintien à jour des certifications obtenues pour l'ensemble des bâtiments
- Réalisation d'un audit énergétique pour l'ensemble des établissements certifiés BOMA BEST
- Réalisation d'une caractérisation des matières résiduelles pour l'ensemble des édifices certifiés BOMA BEST
- Respect des échéanciers

Action 7.3

Consolider l'information relative à notre empreinte énergétique globale et évaluer les possibilités d'amélioration

Gestes

- Mettre en place un groupe de travail visant la réduction de la consommation énergétique de la Société et l'optimisation de sa consommation opérationnelle
- Réaliser un portrait des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la Société
- Cibler des opportunités d'action afin de réduire les émissions de GES de la Société

Indicateurs

- Total d'émissions de GES annuelles exprimé en tonnes équivalentes de CO₂
- Nombre d'initiatives mises en place par la Société visant à réduire ses émissions de GES

Cibles

- Réduction des émissions de GES de la Société
- Intégration des données du portrait des émissions de GES de la Société à son bilan de responsabilité sociétale

Action 7.4

Élargir la démarche de gestion responsable des événements à Loto-Québec

Gestes

- Maintenir la table de concertation constituée des intervenants clés en organisation d'événements
- Actualiser et offrir périodiquement la formation sur la gestion responsable d'événements
- Assurer la standardisation de la reddition de comptes

Indicateurs

- Proportion d'événements organisés par la Société ayant atteint le seuil minimal de durabilité (outil de gestion interne)
- Nombre d'événements qui ont été classifiés en vertu de la norme BNQ 9700-253/2010 en gestion responsable d'événements

Cibles

- 80 % des événements ciblés atteignant ou dépassant le seuil minimal de durabilité
- Maintien de la certification du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) en gestion responsable d'événements par l'étiquetage d'au moins un événement annuellement, et ce, jusqu'en 2015

Produire et consommer de façon responsable (orientation stratégique prioritaire)

Objectif gouvernemental 9

Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter l'implantation dans les programmes des institutions financières

Loto-Québec soutient annuellement de nombreux festivals et événements qui contribuent à dynamiser les communautés, et ce, à travers tout le Québec. Soucieuse des retombées positives économiques et sociales ainsi que des impacts négatifs des événements sur l'environnement, Loto-Québec a mis en place, au cours des quatre dernières années, des activités d'information et des outils à l'intention des organisateurs d'événements afin qu'ils adoptent des pratiques responsables. Loto-Québec oriente sa participation financière vers les événements qui s'engagent dans une démarche visant la prise en compte des principes de développement durable.



Objectif
organisationnel

Poursuivre l'intégration de meilleures pratiques de développement durable dans la tenue d'événements financés par le programme de commandites événementielles

Action **8**

Consolider et adapter les initiatives mises en place visant la prise en compte des principes de développement durable dans le programme de commandites en fonction des différentes réalités des régions et des organisateurs d'événements

Gestes

- Continuer à jouer un rôle moteur dans le développement et le rayonnement des événements écoresponsables au Québec
- Poursuivre la sensibilisation des organisateurs d'événements pour les inciter à adopter ou à bonifier leurs pratiques de gestion responsables
- Réviser le modèle de rapport postévénement et d'analyse interne du seuil de durabilité minimal
- Créer un indice de pondération des critères de sélection des pratiques responsables en lien avec le développement durable

Indicateur

- Pourcentage d'événements ayant obtenu le seuil minimal de durabilité (outil de gestion interne)

Cible

- 75 % des événements atteignant le seuil minimal de durabilité

Répondre aux changements démographiques

Objectif gouvernemental 16

Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables

La mobilisation à Loto-Québec est une démarche transversale essentielle pour contribuer à l'engagement des employés vers la réalisation de la vision de Loto-Québec.

Consciente de l'importance que revêt la démarche de mobilisation pour sa pérennité, la Société entend poursuivre ses efforts, notamment en consultant les employés et en déployant des actions favorisant le sens et la motivation au travail.



Objectif
organisationnel

Accroître l'efficacité des ressources humaines de la Société en favorisant la mobilisation des employés

Action **9**

Poursuivre la démarche favorisant la mobilisation des employés

Gestes

- Consulter de façon périodique les employés lors du sondage bisannuel pour mesurer l'indice de mobilisation des employés (IME)
- Élaborer un plan d'action sur la mobilisation à la suite de la consultation des employés
- Mettre en œuvre le plan d'action sur la mobilisation

Indicateur

- Indice de mobilisation des employés (IME)

Cible

- Réalisation du plan global de mobilisation

Objectif gouvernemental 17

Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé

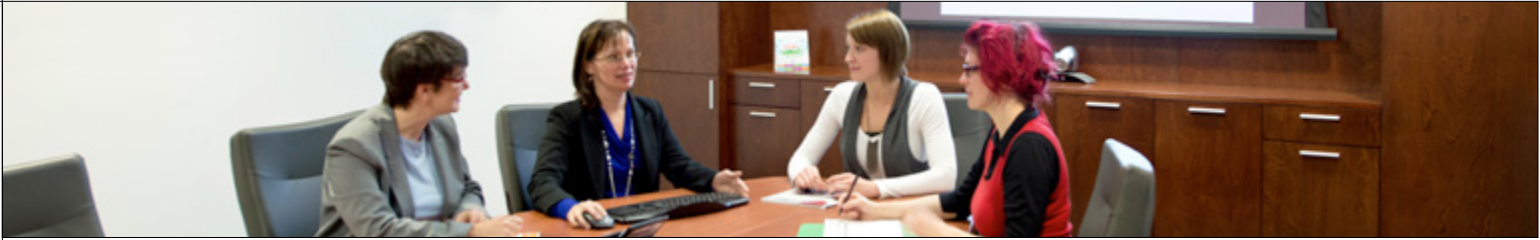
La société québécoise, et même mondiale, est en pleine évolution. Loto-Québec s'inscrit dans un virage nécessaire des organisations afin de s'adapter à cette nouvelle réalité. Aujourd'hui, Loto-Québec entre dans une ère de commercialisation responsable et de développement de nouvelles plateformes de jeu.

Plus que la préservation de l'environnement, le développement durable constitue une démarche systémique, qui implique également une méthode de gestion efficace et rentable. Pour Loto-Québec, il s'agit avant tout d'un processus d'amélioration continue pour aller plus loin, pour construire cette nouvelle réalité avec ses parties prenantes.

En tant que société d'État, Loto-Québec doit concilier les intérêts de ses clients, du gouvernement, de ses employés et de l'ensemble de la collectivité, tout en conjuguant la dimension commerciale de ses activités et sa responsabilité sociétale.

La Société vise une optimisation de ses activités en intégrant dans ses décisions d'affaires les meilleures pratiques en matière de gouvernance, de gestion et de commercialisation responsable.





Objectif
organisationnel

Améliorer la performance globale de la Société afin d'en optimiser les retombées pour le bénéfice de l'ensemble de la collectivité québécoise

Action **10**

Susciter l'innovation organisationnelle et la collaboration intersectorielle dans l'organisation

Gestes

- Mettre en place une démarche d'amélioration continue des processus opérationnels dans une perspective de développement durable
- Modifier des outils de gestion afin d'améliorer la performance globale de la Société
- Mettre en place des mesures encourageant le dialogue, l'innovation et la coopération intersectorielle
- Mettre en place un projet d'innovation collaborative visant la coconstruction du Plan d'action de développement durable 2015-2020

Indicateur

- Nombre de projets réalisés selon une approche de gestion par la valeur

Cible

- Réalisation d'au moins trois projets dans des secteurs différents de l'organisation

Sauvegarder et protéger le patrimoine collectif

Objectif gouvernemental 21

Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique

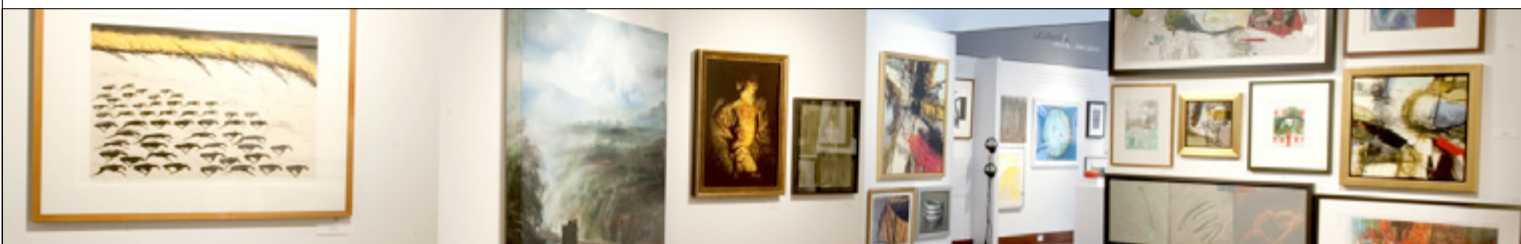
Objectif gouvernemental 30 **Agenda 21**

Soutenir la création, la production et la diffusion dans tous les secteurs du système culturel québécois afin d'en assurer le développement

La culture se manifeste sous de multiples formes dans tous les aspects de notre vie personnelle et collective. C'est ce qu'a reconnu le gouvernement du Québec en adoptant l'Agenda 21 de la culture du Québec. De fait, la culture, au sens large, constitue dans ses différentes manifestations un élément incontournable du développement durable. Dans cette optique, le gouvernement du Québec a autorisé l'ajout d'un 30^e objectif à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008–2013 pour permettre une meilleure intégration d'actions associées à des objectifs de l'Agenda 21 à ceux de la Stratégie.

Loto-Québec, consciente de l'importance des arts visuels et de la scène, s'est engagée depuis de nombreuses années à soutenir et à diffuser le patrimoine culturel québécois, notamment par son programme d'acquisition d'œuvres d'art contemporain et ses actions en faveur de la relève culturelle.

Au cours des prochaines années, et pour s'arrimer à l'Agenda 21 de la culture du Québec, Loto-Québec entend continuer à soutenir les artistes et à faire connaître leurs créations en augmentant les synergies entre les diffuseurs, les artistes et les communautés locales.



<p>Objectif organisationnel</p>	<p>Assurer le rayonnement de ses contributions en culture auprès des différents publics et générer des retombées positives sur les employés, la collectivité et ses partenaires du milieu des arts</p>
<p>Action 11</p>	<p>Revoir les programmes de soutien de Loto-Québec aux arts visuels et de la scène afin d'en augmenter les bienfaits auprès de ses parties prenantes</p>
<p>Gestes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revoir le modèle de diffusion du programme d'acquisition et de diffusion des œuvres des artistes québécois afin d'en élargir l'accessibilité • Renforcer les synergies entre Loto-Québec, les artistes et les institutions afin de permettre à une plus grande portion de la population québécoise de connaître la Collection Loto-Québec et d'en bénéficier • Poursuivre le programme de soutien à la relève professionnelle des arts de la scène • Renforcer les synergies entre Loto-Québec, les artistes de la relève des arts de la scène et les diffuseurs
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation vouée à l'acquisition d'œuvres d'artistes québécois contemporains • Nombre de visiteurs • Nombre d'événements annuels • Nombre de spectacles présentés • Nombre de spectateurs
<p>Cibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 0,01 % du revenu annuel brut de la Société • Six événements pour 2013-2014 • Huit événements pour 2014-2015

Favoriser la participation à la vie collective

Objectif gouvernemental 25

Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions

Par l'engagement des parties prenantes, une organisation peut apporter une valeur ajoutée dans sa collectivité. Elle peut non seulement améliorer sa compréhension des enjeux des intervenants de son milieu, mais elle peut aussi ouvrir des dialogues constructifs permettant de coconstruire une réalité où tous les intervenants y trouvent leur compte.

En engageant de manière proactive ses parties prenantes, Loto-Québec veut améliorer sa compréhension des intérêts et des préoccupations de la société québécoise, toujours dans le but de mieux répondre aux besoins de la collectivité. Au cours des prochaines années, nous voulons consolider nos relations existantes et en établir de nouvelles.



Objectif
organisationnel

Encourager les relations de la Société avec ses parties prenantes

Action **12** Structurer l'engagement des parties prenantes

Gestes

- Réaliser une cartographie des parties prenantes de l'organisation
- Réaliser une vigie des enjeux de nos parties prenantes
- Établir des relations constructives avec les parties prenantes du milieu de la santé
- Mesurer la performance des initiatives entreprises pour consolider les relations avec les parties prenantes

Indicateur

- Taux de satisfaction des partenaires

Cible

- À déterminer à la suite du premier sondage



Le Plan d'action de développement durable 2013-2015 a été réalisé par le Service du développement durable au sein de la Vice-présidence au jeu responsable, en collaboration avec l'ensemble des unités corporatives et d'affaires de Loto-Québec.

Pour obtenir tout renseignement :

Loto-Québec
Siège social
500, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 3G6
Téléphone : 514 282-8000 • 1 800 350-9033
Télécopieur : 514 499-8660

Dépôt légal – avril 2013
ISBN 978-2-550-67416-0